LYCEE GUSTAVE EIFFEL
Samedi 25 janvier 2020

information à destination des parents d'élèves de terminales

Être candidat dans l'enseignement supérieur

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

parcoursup

Entrez dans l'enseignement supérieur

Parcoursup est la plateforme nationale d'admission en première année de l'enseignement supérieur en France

Cette plateforme permet :

- De créer son dossier de préinscription
- De trouver des informations sur les différentes formations de l'enseignement supérieur
- De saisir ses vœux
- De compléter son dossier
- De confirmer ses vœux
- De recevoir et de répondre aux propositions d'admission des établissements

www.parcoursup.fr

PARCOURSUP : LES OBJECTIFS

> **Renforcer l'accompagnement à l'orientation pour aider les lycéens** de terminale à construire leur projet d'études

> **Favoriser la mobilité sociale et géographique** dans l'enseignement supérieur

> **Améliorer la réussite des étudiants** grâce à la personnalisation des parcours dans l'enseignement supérieur

LES FORMATIONS ACCESSIBLES VIA PARCOURSUP

Parcoursup regroupe la très grande majorité des formations du premier cycle de l'enseignement supérieur en France : public, privé, apprentissage

Plus de 15000 formations en 2020

- Des formations sélectives : BTS, DUT, CPGE (Classes préparatoires aux grandes écoles), écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, d'arts, paramédicales…
- Des formations dites non-sélectives : Licences et PASS (ex. PACES)

avec de nouvelles formations en 2020

- L'université Paris-Dauphine
- Les 10 sciences Po (IEP)
- De nouvelles écoles d'ingénieurs, commerce, art, paramédicales, hôtellerie-restauration ....

Il existe quelques formations hors Parcoursup

S'adresser directement aux établissements concernés pour s'informer sur les modalités d'admission

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

Le calendrier 2020 en trois étapes

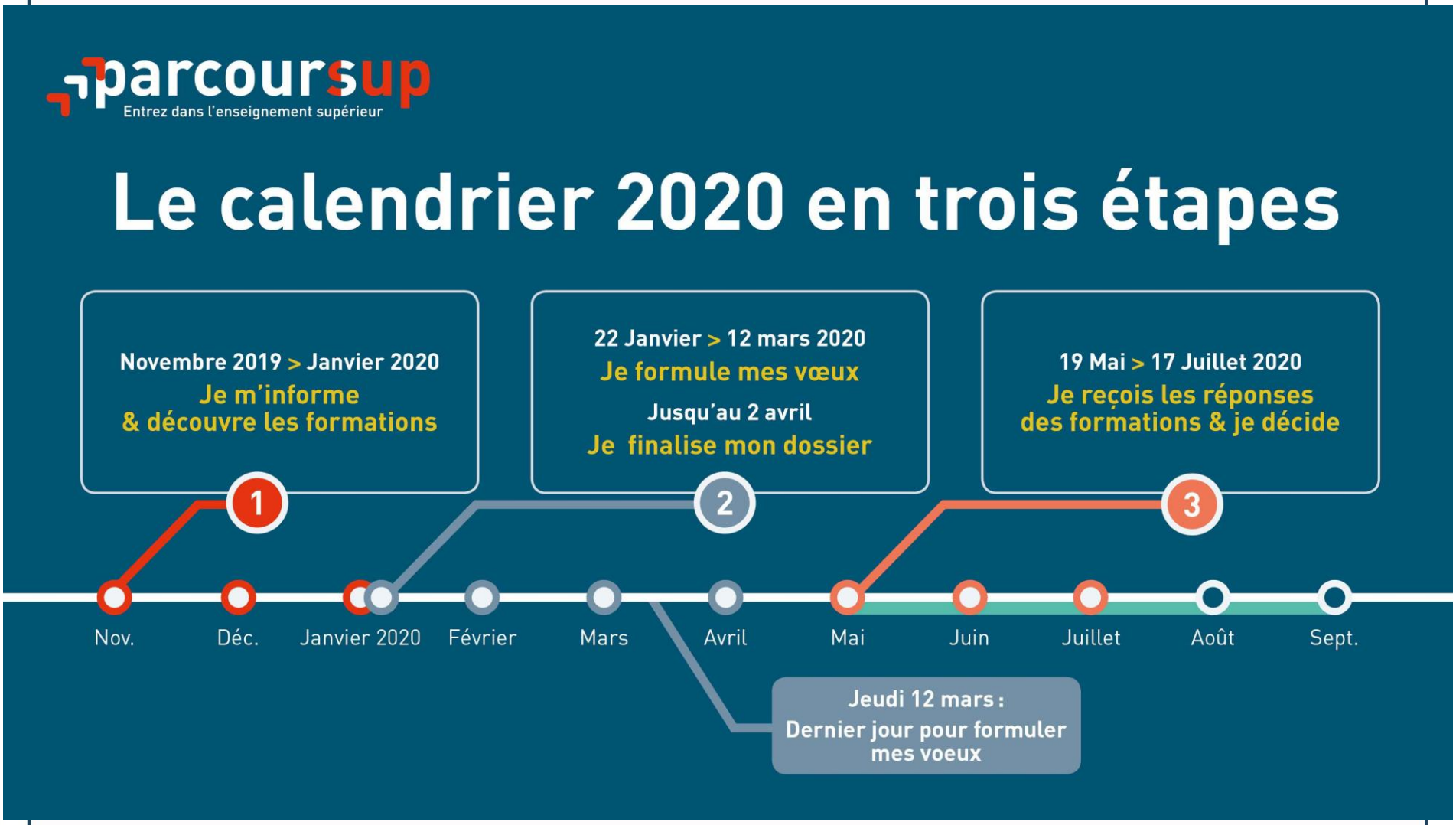

L'ACCOMPAGNEMENT A L'ÉLABORATION DU PROJET D'ORIENTATION AU LYCÉE EIFFEL

>**2 professeurs principaux en terminale** pour un suivi personnalisé avec l'appui des psychologues de l'Education nationale

>**Des heures d'accompagnement personnalisé** consacrées à l'orientation intégrées à l'emploi du temps des élèves

>Des temps forts d'information et de rencontres avec :
« semaines de l'orientation » thématiques (CPGE, BTS, DUT, Licences, Santé…), rencontres avec d'anciens élèves, incitation à se rendre au salon Post Bac de la Villette le 10 janvier et aux JPO

>Dans la continuité des **projets CDIO en 2nde et PREM'S en 1ère** pour acquérir des compétences à s'orienter

COMMENT CONSTRUIRE SON PROJET D'ETUDES POSTBAC

Quels éléments prendre en compte ?

- un objectif ou un projet professionnel (ex: devenir infirmier, architecte, comptable, travailler dans le social, le numérique…)
- un domaine d'études (ex: les langues, les sciences, la philo…)
- en privilégiant un type d'études: études courtes type BTS ou DUT, études professionnalisantes ou études longues…
- en adéquation avec sa série de bac, sa spécialité (ex: après STI2D, 60% des bacheliers poursuivent en BTS)
- en fonction de ses points forts et de ses centres d'intérêts ex: l'histoire, les sciences économiques, les mathématiques…

FACE A L'INDECISION : QUELQUES PISTES

L'indécision face au choix, révélateur :

- d'**anxiété**
- de **difficultés**
- d'une **certaine immaturité de pensée**
- d'**autres problématiques et blocages**

Ce qui est proposé pour accompagner :

- orientation progressive dans l'enseignement supérieur
- dialogue avec les enseignants
- aide et accompagnement à l'inscription et à la saisie
- atelier rédaction du projet de formation motivé
- permanences « parcoursup » au lycée
- ateliers au CIO pendant les vacances d'hiver
- entretiens avec les psychologues Education Nationale avec ou sans les parents

POUR S'INFORMER SUR LE POST BAC L'ACCOMPAGNEMENT AU LYCEE EIFFEL

Des outils et des accès aux données numériques

Des documents papier diffusés aux élèves :

- Guide onisep postbac Ile de France
- Guide de la procédure

et documents du CIO de Gagny

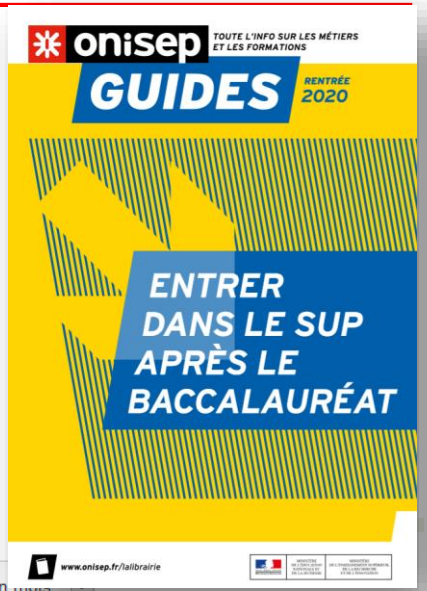

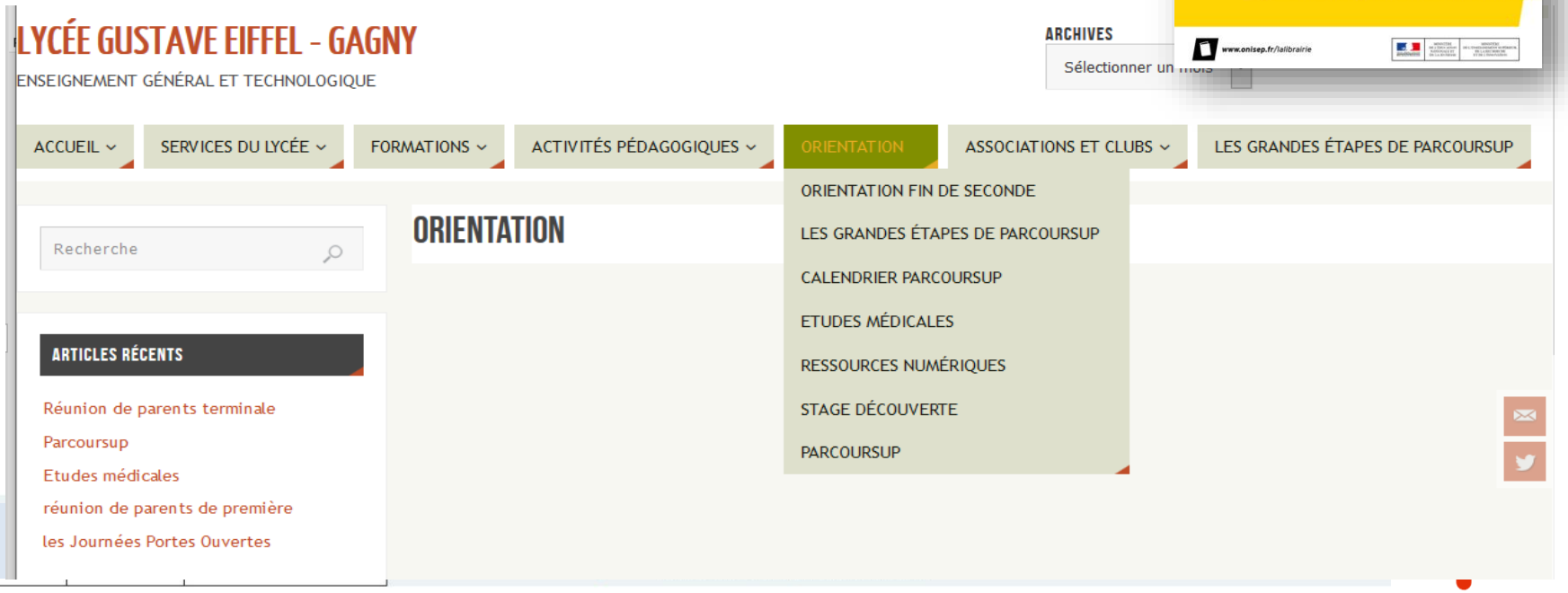

DEPUIS NOVEMBRE :TERMINALES 2019-2020.FR

Un site dédié à l'orientation

> **Découvrir les filières de formation de l'enseignement supérieur**

> **Découvrir des métiers et les parcours jusqu'à l'insertion professionnelle**

> **Connaître les caractéristiques des filières les plus demandées** (STAPS, Droit, Psychologie, études de santé…) et **les opportunités des filières d'avenir**

> accès aux **MOOC** d'orientation

> **Échanger** par chat, mail ou téléphone avec des conseillers

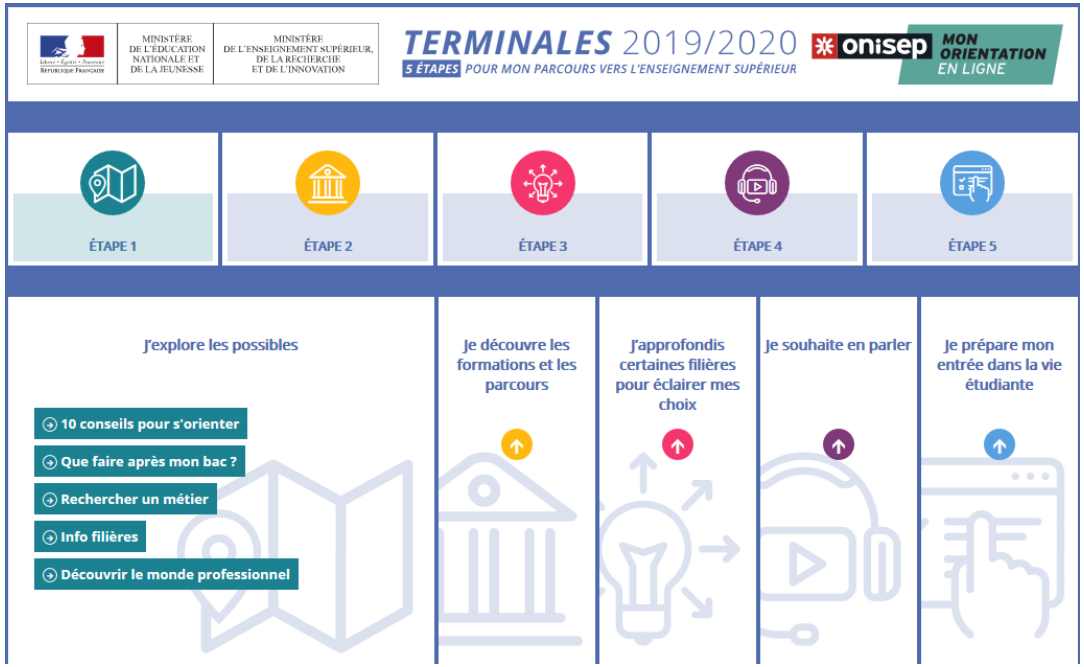

DEPUIS LE 20 DÉCEMBRE : SUR LE PORTAIL PARCOURSUP.FR

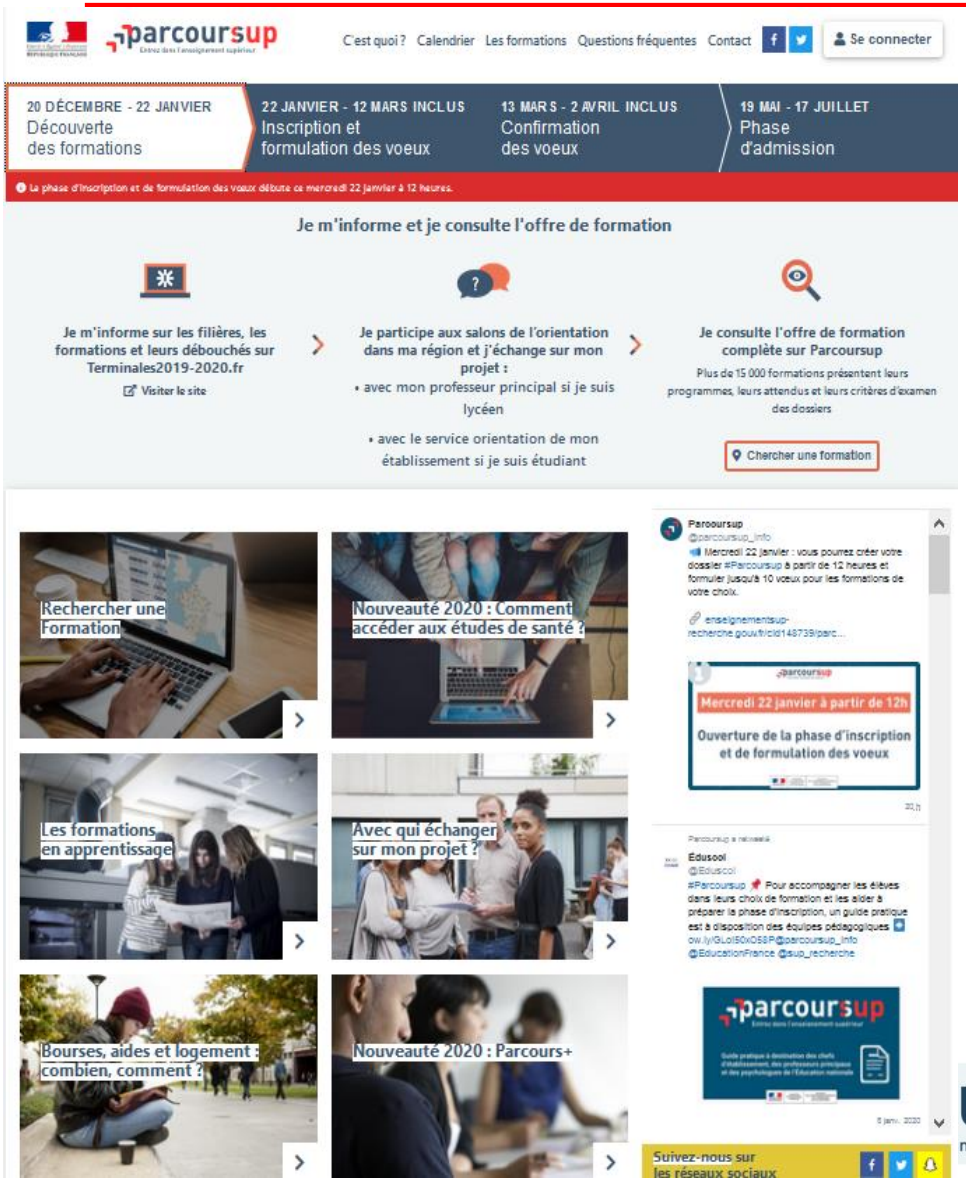

Toutes les informations sur les formations

- les **contenus** et l'organisation des enseignements
- les dates des **journées portes ouvertes**
- les**ttendus** de la formation
- les **éléments pris en compte lors de l'examen du dossier**
- le **taux de réussite** au diplôme et le taux de passage en 2ème année
- les différentes possibilités de **poursuite d'études** de la formation
- les **métiers** auxquels conduit la formation
- les **capacités d'accueil** en 2020, nombre de candidats en 2019
- le **secteur géographique** (différents campus pour les licences)
- des **contacts utiles** : référent handicap, responsable pédagogique, étudiants ambassadeurs

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur

22 Janvier > 12 Mars 2020

Formulation des vœux

DU 22 JANVIER AU 12 MARS 2020 : INSCRIPTION

Les **éléments nécessaires à l'inscription** :

> Une **adresse électronique valide**

> **L'INE** : sur les bulletins scolaires ou le relevé de notes des épreuves anticipées du baccalauréat

> ***Important : renseigner un numéro de portable*** *pour recevoir les alertes envoyées par la plateforme.*

Les parents ou tuteurs légaux peuvent également renseigner leur numéro de portable pour recevoir les mêmes alertes Parcoursup.

DU 22 JANVIER AU 12 MARS 2020: FORMULATION ET SAISIE DES VOEUX

RECHERCHER DES FORMATIONS SUR PARCOURSUP

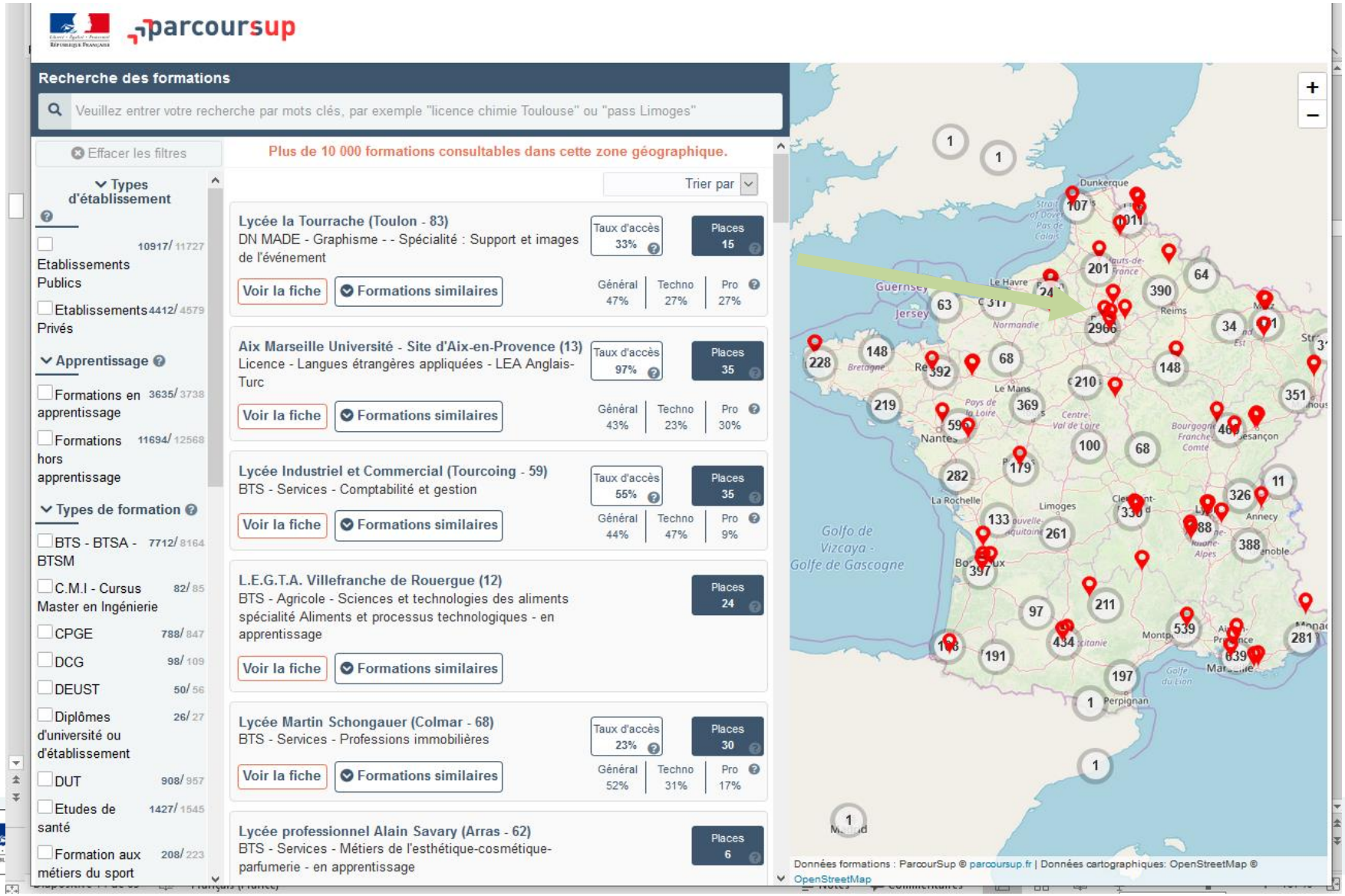

RECHERCHER DES FORMATIONS SUR PARCOURSUP

Rechercher par mots clés ou critères de recherche :

Affiner le résultat de recherche en zoomant sur la carte pour afficher les formations dans une zone précise

Consulter les informations pour chaque formation trouvée :

> Pourcentage de candidats admis selon le type de baccalauréat en 2019

> Nombre de places disponibles en 2020 (à partir du 22 janvier 2020)

> Taux d'accès en 2019, c'est à dire la proportion de candidats ayant reçu une proposition d'admission

> Suggestions de formations similaires pour élargir vos choix

> **Lien vers la fiche détaillée de la formation**

RECHERCHER DES FORMATIONS SUR PARCOURSUP UN EXEMPLE: DUT GEA HORS APPRENTISSAGE AVEC ZOOM SUR L'ILE DE FRANCE

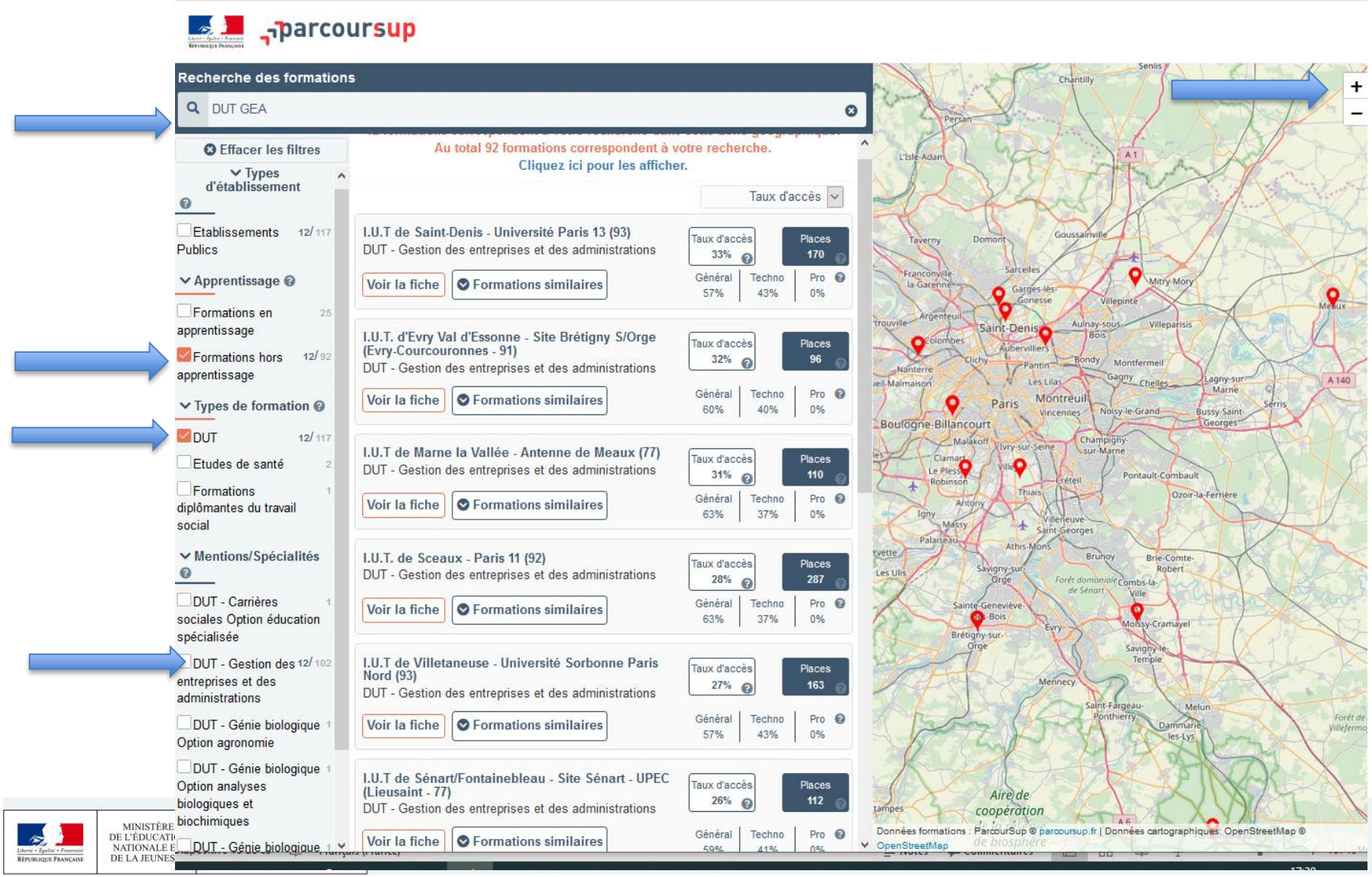

Imprimer

Partager

I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 (93)

DUT - Gestion des entreprises et des administrations

DUT CONTRÔLÉ PAR L'ÉTAT

onisep TERMINALES 2019/2020

Formation

SÉLECTIVITÉ

Formation sélective

LANGUES ET OPTIONS

Langue vivante 1 : anglais
Langue vivante 2 : Espagnol, Italien, Allemand (grand débutant accepté), Chinois (grand débutant accepté)
Niveau de français requis pour s'inscrire à la formation : B2

Établissement

I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 (Public)
place du 8 mai 1945 Service SCOLARITE 93200 Saint-Denis 93206 France

Réussite / Débouchés

DISPOSITIFS DE RÉUSSITE

La 1ère année est une année de tronc commun.

Nous mettons l'accent sur l'acquisition des méthodes d'apprentissage et nous mettons en place des modules spécifiques en mathématiques et comptabilité pour accompagner nos étudiants.

La 2ème année permet de renforcer les savoirs professionnels en choisissant une option parmi :

- Gestion Comptable et Financière,

- Gestion et Management des Organisations,

- Gestion des Ressources Humaines.

Les disciplines sont variées et peuvent être générales (communication, anglais LV1, LV2, mathématiques) et professionnelles (comptabilité, finance et contrôle de gestion, marketing, gestion des ressources humanes, management

POSSIBILITÉS DE POURSUITE D'ÉTUDES ET/OU DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le DUT est un diplôme professionnel qui permet une insertion immédiate sur le marché du travail. 86 % des diplômé.e.s de 2014 sont en CDI ou CDD au 1er septembre 2017 (source ADIUT).

Il est cependant possible de poursuivre des étudddes supérieures avec des parcours nombreux :

- licence éco-gestion,

- licences professionnelles (dans le département ou d'autres universités)

-DCG

- écoles de commerce

DONNÉES NATIONALES - RÉUSSITE ET INSERTION PROFESSIONNELLE - SOURCES

JOURNEES PORTES OUVERTES ET/OU JOURNÉES D'IMMERSION

Samedi 25 janvier 2020 de 9h30 à 16h30

et

Samedi 7 mars 2020 de 9h30 à 16h30.

COORDONNÉES

FORMATION

Des questions sur la formation ? Contactez-nous
geadir.iutsd@univ-paris13.fr

Responsable pédagogique :
geadir.iutsd@univ-paris13.fr

Référent handicap :
scol-handi@univ-paris13.fr

ETABLISSEMENT

I.U.T de Saint-Denis - Université Paris 13 Public
place du 8 mai 1945
Service SCOLARITE 93200 Saint-Denis 93206 France

Tel Accueil : 0149406134.ou.35
Site Internet

ÉTUDIANTS AMBASSADEURS

L'ESSENTIEL SUR LES VŒUX

Le portail fixe le nombre de candidatures maximum à **10 vœux**

Les vœux ne sont pas classés

Une réponse donnée pour chaque vœu

Possibilités de vœux multiples

Un vœu multiple compte pour un seul vœu parmi les 10 possibles

L'élève peut formuler jusqu'à 20 sous-vœux au total
en BTS, DUT, CPGE, DCG, DNMADE

(les sous-vœux des regroupements d'écoles d'ingénieurs, écoles de commerce, IFSI, EFTS et PASS Ile de France ne sont pas pris en compte)

PARCOURS D'ACCÈS AUX ÉTUDES DE SANTÉ

Nouveauté 2020

L'objectif : la PACES disparaît et de nouveaux parcours d'accès aux études de santé sont mis en place pour diversifier les profils des étudiants et garantir des poursuites d'études et perspectives d'insertion variées.

Deux parcours pour accéder aux études de maïeutique (sage-femme), médecine, odontologie (dentaire), pharmacie ou kinésithérapie :

> Une licence avec option « accès santé » (L.AS)

Exemple : licence de Droit, SVT, Gestion économie avec des enseignements supplémentaires liés à l'option santé

> Un parcours spécifique « accès santé » (PASS) avec une option d'une autre discipline

Exemple : PASS option Droit, PASS option biologie etc.

ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP ou MALADIE INVALIDANTE

Un accompagnement pour les élèves en situation de handicap ou atteints d'un trouble de santé invalidant :

> **Chaque formation dispose d'un référent handicap** pour informer les familles sur les aménagements possibles

> **Le lycéen peut renseigner une fiche de liaison**

FORMULER DES VŒUX MOTIVÉS

Obligatoire : chaque vœu doit être accompagné d'un texte de motivation (jusqu'à 1500 caractères)

> **Des vœux motivés** : le lycéen explique ce qui motive chacun de ses vœux

= **PROJET DE FORMATION MOTIVE**

> Avec un accompagnement par les Professeurs Principaux

QUESTIONNAIRES DROIT & SCIENCES : A QUOI ÇA SERT ?

Des questionnaires d'auto-évaluation pour aider les candidats dans leur réflexion :

> Pour les candidats qui souhaitent postuler en :
Licence de Droit ou dans l'une des 14 licences scientifiques proposées sur Parcoursup

> **Ils ne sont en aucun cas transmis aux universités.**

> **Chaque candidat concerné doit obligatoirement répondre au questionnaire correspondant à la formation de son choix :**

> **Accessible depuis la fiche de formation sur Parcoursup** au moment où le lycéen formule son vœu

> **Une attestation à télécharger et à joindre à son dossier avant le 2 avril 2020 inclus**

à associer avec les MOOC dédiés

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

LA DEMANDE DE CÉSURE : MODE D'EMPLOI

> **Un lycéen peut demander une césure** directement après le bac

possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour sa formation ou favoriser son projet (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial…)

LA PRÉPARATION DE LA VIE ÉTUDIANTE

Un calendrier articulé avec Parcoursup :

Entre le 15 janvier et le 15 mai

> Bourse et logement

- Créer son dossier social étudiant (DSE) sur www.messervices.etudiant.gouv.fr pour demander une bourse et/ou un logement

- Les demandes de logement en résidence universitaire peuvent être effectuées jusqu'à la rentrée en septembre

> Santé

- Les étudiants sont automatiquement affiliés au régime général de la Sécurité Sociale. Il n'ont aucune démarche à faire.

Toutes les infos sur la vie étudiante sur www.etudiant.gouv.fr

FINALISER SON DOSSIER ET CONFIRMER SES VŒUX

Jusqu'au 2 avril inclus

Pour que les vœux saisis deviennent définitifs sur Parcoursup, les lycéens doivent obligatoirement :

> **Compléter leur dossier :** saisie du « **projet de formation motivé** » pour chaque vœu formulé, de la rubrique « **préférence et autres projets** » et des éventuelles pièces complémentaires demandées par certaines formations

> **Confirmer chacun de leurs vœux**

Si un vœu n'est pas confirmé avant le 2 avril 2020 (23h59- heure de Paris), le vœu ne sera pas examiné par la formation

LA RUBRIQUE «ACTIVITÉS ET CENTRES D'INTÉRÊTS»

Jusqu'au 2 avril inclus

Cette rubrique est facultative mais c'est un atout supplémentaire pour le lycéen elle lui permet de se démarquer, de parler davantage de soi et de mettre en avant des qualités, compétences ou expériences qui ne transparaissent pas dans les bulletins scolaires.

Cette rubrique permet au candidat de renseigner des informations qui ne sont pas liées à sa scolarité et qu'il souhaite porter à la connaissance des formations qui vont étudier son dossier :

> expérience d'encadrement ou d'animation
> engagement civique, associatif
> expériences professionnelles ou stages
> ouverture au monde (pratiques sportives et culturelles)

LA RUBRIQUE « PRÉFÉRENCE ET AUTRES PROJETS »

Jusqu'au 2 avril inclus

Cette rubrique est composée de 2 parties distinctes qui doivent obligatoirement être renseignées pour finaliser le dossier candidat :

- Une partie où le candidat doit exprimer en quelques phrases ses préférences entre les vœux formulés ou pour un domaine particulier.
- **Ces informations seront utilisées par les commissions académiques CAES à partir de début juillet pour accompagner les candidats qui n'ont pas reçu de proposition d'admission durant la phase d'admission.**

IMPORTANT :

ces informations sont confidentielles et ne sont donc pas transmises aux formations.

L'EXAMEN DU CONSEIL DE CLASSE ET LA FICHE AVENIR

- Le 2ème conseil de classe examine les vœux de chaque élève
- Pour chaque vœu saisi par l'élève, via la **fiche Avenir** transmise par la plateforme à chaque formation choisie par l'élève :
  - le professeur principal donne un avis sur ses compétences transversales
  - le proviseur donne un avis sur la capacité à réussir de l'élève
- La fiche Avenir numérique est associée à chaque vœu

  Elle est consultable par le lycéen dans son dossier **à partir du 19 mai**

La fiche Avenir comprend pour chaque vœu :

- les notes de l'élève (moyennes de terminale, appréciation des professeurs par discipline, positionnement dans la classe)
- Les appréciations complémentaires du professeur principal
- l'avis du chef d'établissement

L'EXAMEN DES VŒUX PAR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Du 7 avril au 11 mai

Le dossier de chaque lycéen est transmis pour examen aux établissements d'enseignement supérieur. Pour chaque formation demandée, il comporte :

> le projet de formation motivé

> les bulletins de 1ère et terminale (1er et 2ème trimestre ou 1er semestre) et les notes aux épreuves anticipées du baccalauréat

> les pièces complémentaires demandées par certaines formations

> le contenu de la rubrique « Activités et centres d'intérêt », si elle a été renseignée

> la fiche Avenir renseignée par le lycée

UN MODÈLE D'ADMISSION JUSTE ET TRANSPARENT

Secteur géographique Ile-de-France

> **les candidats résidant en Ile-de-France (académies de Créteil, Paris et Versailles) appartiennent au même secteur géographique, sans distinction entre les 3 académies.**

> Des **places sont priorisées pour les élèves bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée**

> Les **élèves bénéficiaires d'une bourse nationale de lycée** peuvent bénéficier d'une **aide à la mobilité (500 € versés à la rentrée)** s'ils choisissent une formation située dans une autre académie

> un nombre de **places en DUT est priorisé pour les bacheliers technologiques**

PHASE D'ADMISSION : REPONSES DES FORMATIONS ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

19 mai – 17 juillet 2020

RÉCEPTION DES RÉPONSES ET ACCEPTATION DES PROPOSITIONS

A partir du 19 mai

> **Le 19 mai 2020 :** le lycéen prend connaissance des réponses des établissements pour chaque vœu confirmé

> Il doit **répondre à TOUTES les propositions d'admission** reçues, **en respectant les délais de réponse indiqués**

> **Lorsqu'il accepte une proposition d'admission, il peut conserver les vœux en attente qui l'intéressent davantage**

> **Interruption des propositions pendant les épreuves écrites du baccalauréat du 17 au 24 juin et suspension des délais de réponse aux propositions**

LES RÉPONSES DES FORMATIONS

> Formation sélective (BTS, DUT, CPGE, IFSI, écoles, …) :

Réponse donnée au futur étudiant	Choix du futur étudiant
OUI (proposition d'admission)	Il accepte la proposition ou y renonce
ou	
En attente d'une place	Il maintient le vœu en attente ou y renonce
ou	
Non	

> Formation non sélective (licences, PASS) :

Réponse donnée au futur étudiant	Choix du futur étudiant
OUI (proposition d'admission)	Il accepte la proposition ou y renonce
ou	
OUI-SI (proposition d'admission)	Il accepte la proposition ou y renonce

oui – si : le lycéen se voit proposer un **parcours de réussite personnalisé** pour se renforcer dans les compétences attendues et se donner toutes les chances de réussir

ou	
En attente d'une place	Il maintient le vœu en attente ou y renonce

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES (1/4)

> **Quand une proposition d'admission est reçue, le candidat est prévenu :**

- **par SMS et par mail dans sa messagerie personnelle**
- **par notification sur l'application Parcoursup**
- **dans la messagerie intégrée au dossier** candidat sur Parcoursup

Info : les parents seront également prévenus lorsqu'ils ont renseigné leur adresse mail et leur numéro de portable sur la plateforme / dossier candidat / profil

> **L'application Parcoursup:**

- **elle sera téléchargeable** avant le 19 mai sur DISPONIBLE SUR Google play Disponible dans l'App Store

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES (2/4)

> **Les délais à respecter pour accepter (ou refuser) une proposition d'admission :**

- **Entre le 19 et le 23 mai 2020 inclus : vous avez 5 jours pour répondre (J+4)**
- **Le 24 mai 2020 : vous avez 4 jours pour répondre (J+3)**
- **À partir du 25 mai 2020 : vous avez 3 jours pour répondre (J+2)**

A savoir :

Les dates limites pour accepter ou refuser une proposition sont affichées clairement dans le dossier candidat.

Si le candidat ne répond pas dans les délais, ses propositions d'admission (sauf celle éventuellement déjà acceptée) et ses vœux en attente sont considérés comme abandonnés

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES (3/4)

> **Le lycéen reçoit une seule proposition d'admission et il a des vœux en attente**

> **Le lycéen reçoit plusieurs propositions d'admission et il a des vœux en attente**

- **Accepter une seule proposition** et renoncer aux autres

- Indiquer les **vœux en attente** et qu'il souhaite conserver

Dès qu'il accepte définitivement la proposition, cela signifie qu'il renonce à tous ses autres vœux et il consulte les modalités d'inscription administrative de la formation acceptée

COMMENT RÉPONDRE AUX PROPOSITIONS REÇUES (4/4)

>Le lycéen ne reçoit que des réponses « en attente »

> il consulte les indicateurs disponibles pour chaque vœu en attente

> des places vont se libérer au fur et à mesure que les autres candidats vont renoncer à leurs propositions

>Le lycéen ne reçoit que des réponses négatives (dans le cas où il n'a formulé que des vœux pour des formations sélectives)

> dès le 19 mai, il peut **formuler des nouveaux vœux en phase complémentaire à partir du 25 juin 2020.**

L'OPTION DU RÉPONDEUR AUTOMATIQUE

Nouveauté 2020

>Quand ?

A partir du 19 mai 2020

>Pour qui et pourquoi ?

Pour les candidats ayant des vœux en attente

Pour gagner en tranquillité : plus besoin de se connecter à la plateforme

A noter : le répondeur automatique est une option facultative.

>Comment ?

Les candidats ordonnent tous leur(s) vœu(x) en attente par ordre de préférence pour que le répondeur automatique puisse répondre à leur place aux propositions d'admission reçues.

UN POINT D'ÉTAPE OBLIGATOIRE FIN JUIN

>Quand ?

Du 29 juin au 1er juillet

>Pour qui et pourquoi ?

Pour les seuls candidats ayant des vœux en attente (qu'ils aient accepté ou non une proposition d'admission)

A noter : Les candidats qui ont déjà accepté définitivement une proposition d'admission ne sont pas concernés. Il en est de même pour ceux qui ont activé l'option « répondeur automatique ».

Pour faire le point sur votre dossier

>Comment ?

Les candidats doivent se connecter et indiquer (avant le 1er juillet 23h59, heure de Paris) les vœux en attente qui les intéressent toujours

INSCRIPTION DANS SON ÉTABLISSEMENT D'ACCUEIL

Après avoir accepté définitivement la proposition d'admission de son choix, le futur étudiant doit effectuer son inscription administrative dans l'établissement qu'il va intégrer :

Les modalités d'inscription sont propres à chaque établissement

- Si le futur étudiant s'inscrit dans un établissement proposant des formations en dehors de Parcoursup, il doit **obligatoirement** télécharger sur la plateforme une attestation de désinscription ou de non inscription sur Parcoursup.

DES SERVICES D'ASSISTANCE TOUT AU LONG DE LA PROCÉDURE

A partir du 22 janvier

> **Le numéro vert** : **0 800 400 070**

>La messagerie **contact** depuis le dossier candidat

> **Les réseaux sociaux pour rester informé :**

@Parcoursup_info

@Parcoursupinfo

@Devenir Etudiant

UN ACCOMPAGNEMENT DE MAI À SEPTEMBRE

Un accompagnement est garanti pour tous les lycéens qui n'ont pas reçu de proposition et qui souhaitent trouver à la rentrée une place dans une formation proposée sur Parcoursup

> **Dès le 19 mai 2020** : au lycée

> **Du 25 juin au 10 septembre 2020 inclus** : pendant la **phase complémentaire**, les lycéens peuvent **formuler jusqu'à 10 nouveaux vœux dans des formations disposant de places disponibles**

> **Après les résultats du bac (7 juillet 2020)** : les candidats peuvent solliciter depuis leur dossier **l'accompagnement de la Commission d'Accès à l'Enseignement Supérieur** (CAES) de leur académie

CIO de Gagny

Centre d'Information et d'Orientation

68 rue du chemin de fer – 93220 GAGNY –

01 43 81 38 85

Les Psychologues Education Nationale intervenant au lycée Eiffel

Alexis QUILAN

Odile VICTOR

(Stéphanie MONTENOL) Zohra MELIK

vous remercient pour votre attention